

Compte rendu du Conseil municipal
du 25 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, **le 25 mars à 14h30** le Conseil Municipal de la commune de CORBES, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison de la crise sanitaire et afin de respecter la distanciation, à la salle du Micocoulier, sous la présidence de Madame Monique CRESPON-LHERISSON, Maire

Date de convocation : 22 mars 2021

Date d'affichage : 22 mars 2021

Nombre de conseillers municipaux : 11

En exercice : 10

Présents : Mme Monique CRESPON-LHERISSON Maire, M. Jean-Louis CARDOT 1^{er} Adjoint, Mme Sophie PERDOMO 2^{ème} Adjoint, M. Alain BONVILLE, M. Olivier CASTANS, Mme Marianne MESMIN, M. Patrick LEININGER, M. Philippe ROLAND

Absents excusés : M. Ton JANSZEN qui donne procuration à M. Patrick LEININGER
Mme Roselyne MARTINEZ qui donne procuration à Mme Monique CRESPON-LHERISSON

Secrétaire de séance : Madame Marianne MESMIN a été désignée comme secrétaire de séance.

06/2021 : Approbation du compte de gestion du budget principal de la commune de CORBES dressé par monsieur Fritisse, receveur Anduze.

Le conseil municipal :

Considérant que les opérations paraissent régulières,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

07/2021 Vote des Comptes Administratif et de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, considérant que le Compte de Gestion 2020 est en adéquation avec le Compte Administratif 2020, le résultat global de l'exercice 2020 est ventilé de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------------|---------------|
| - Déficit d'Investissement : | - 71 602,29 € |
| - Excédent de Fonctionnement : | 143 200,74 € |

1 abstention : Madame PERDOMO

9 voix pour

08/2021 Affectation des résultats de l'exercice 2020 – Budget principal M14

Le Conseil Municipal,

Résultat de fonctionnement : 143 200,74 €
Résultat d'investissement : - 71 602,29 € (déficit)
Besoin total en financement : 71 598,45 €

Compte tenu de ces éléments, Madame le Maire propose, après avis de Monsieur le trésorier d'Anduze :

- L'affectation au compte 002 **excédent** de fonctionnement reporté de la somme de 143 200,74 €
- L'affectation au compte 001 **déficit** d'investissement reporté 71 602,29 €
- L'affectation au compte 1068 **recette d'investissement** : 71 602,29 €

1 abstention : Madame PERDOMO
9 voix pour

09/2021 Budget primitif 2021 de la commune - Budget principal M14

Le Conseil municipal,

Vu la réunion de la commission finances et le débat d'orientations budgétaires, après délibération, adopte le budget ainsi et tel qu'annexé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 230 350.74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 344 153.03 €

1 abstention : Madame PERDOMO
9 voix pour

10/2021 Vote des taxe locales 2021

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de voter les taux 2021 suivant

Taxe Foncière Bâti : 5.50 %
Taxe Foncière/non Bâti : 64.51 %

Pourcentage inchangés

D'autoriser Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

11/2021 Subventions aux associations

Madame le Maire présente les différentes demandes de subventions des associations de la commune et autres.

Sont retenues les associations qui suivent :

- A.E.P THOIRAS/CORBES : 500.00 €
- NUIT DES CONTES 2021 : 1 000.00 € (à condition que la manifestation se déroule normalement)

1 abstention : Madame PERDOMO
9 voix pour

Les associations de la commune à savoir APPROCHE et Les Ateliers de Corbès ayant été subventionnés année en 2020

Et considérant qu'à cause de la crise sanitaire aucune activité n'ont pu se déroulé les subventions sont reportées en 2022

12/2021 Nouvelle tarification concession et columbarium

Madame le maire expose le besoin d'éclaircir, de revaloriser et de fixer les tarifs des concessions et des columbariums du cimetière de Corbès comme suit :

Acquisition :

Concession 1m*2.20m	Durée 30 ans	200,00€
---------------------	--------------	---------

Les concessions sont éventuellement renouvelables pour une durée de 30 ans dans les mêmes conditions tarifaires qu'une acquisition.

Madame le maire rappelle que les frais d'entretien des concessions sont à la charge des propriétaires.

Case Columbarium (1 urne)	Durée 30 ans	200,00€
---------------------------	--------------	---------

Les cases columbarium sont éventuellement renouvelables pour une durée de 30 ans.

1 vote contre : Madame PERDOMO

9 voix pour

13/2021 Nouvelle Bonification Indiciaire

CONSIDERANT que Mme SAINT-PIERRE Elodie, adjoint administratif, échelon 2, Indice Brut [355], Indice Majoré [331], exerce les fonctions de secrétaire de communes de moins de 2 000 habitants (fonctions mentionnées en annexe du décret n°2006-779 du 3 juillet 2006), à compter du 1^{er} septembre 2020.

Mme SAINT-PIERRE Elodie bénéficie d'une bonification indiciaire de 15 points majorés à compter du 1^{er} septembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

14/2021 Instauration d'une taxe d'instruction des dossiers d'urbanisme

Madame le maire explique de plus en plus de pétitionnaires présentent deux demandes ou versions successives, voire conjointes, pour un même projet d'urbanisme, ce qui oblige la mairie à instruire chaque dossier.

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité que :

- Toute première demande d'urbanisme est instruite gratuitement,
- Toute nouvelle demande, concernant le même type de procédure pour le même projet, présentée alors que la première est encore valide, sera facturée au pétitionnaire 115% du montant facturé par Alès agglomération à la commune de Corbès.

D'AUTORISER Madame le maire à signer tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

15/2021 Nomination d'un troisième adjoint

Sous la présidence de Me. Monique CRESPON-LHERISSON élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du 3^{ème} adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Candidat : Olivier CASTANS

Nombre de bulletins : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu : 9 voix

1 vote blanc

Monsieur Olivier CASTANS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} adjoint au maire et immédiatement installé.

16/2021 Demande de subvention travaux extension d'un bâtiment communal

Annule et remplace la délibération n°04-2021 en date du 28 janvier 2021.

Madame Le Maire expose à l'assemblée, que suite à l'abandon du projet mairie au Can Lep, projet trop onéreux, il est envisagé l'extension de la salle du Micocoulier par la construction d'un bâtiment d'environ

50 m2, rattaché à la salle sur le côté.

Le montant de ces travaux s'élèverait à 93 500.00 €. La demande d'aide serait répartie comme suit :

Organisme financeur	Pourcentage du financement	Montant Hors Taxes du financement
Etat	40%	37 400.00 €
Département	20%	18 700.00 €
Région	20%	18 700.00 €
Commune	20 %	18 700.00 €

Les membres de l'assemblée délibérante autorisent, Madame le Maire à procéder à toutes les démarches administratives et comptables affairant à cette affaire.

1 abstention : Madame PERDOMO

9 voix pour

La séance est levée à 15h01

